

Actualité :: UCDF - Union des Chirugiens De France *

> Scandaleuse loi d'exception pour les contrats des médecins et chirurgiens libéraux. 05/09/2010

Scandaleuse loi d'exception pour les contrats des médecins et chirurgiens libéraux.

L'histoire retiendra que c'est le jeudi 12 février dans l'apré midi que les élus :

*ont privé les praticien libéraux de leur protection contractuelle vis à vis de décisions unilatérales de leur établissement au mépris du droit social qui ne s'appliquera pas aux médecins libéraux (amendement BUR) *ont encadré de façon drastique le secteur 2 en établissement de soins sans tenir compte de la stagnation du tarif sécu des actes chirurgicaux depuis 20 ans (amendement PREEL)

Et ce par des amendements, proposé ou accepté par le gouvernement, votés par la majorité de droite et aussi pour l'un d'entre eux par l'opposition.

Chirurgiens, lisez le compte-rendu des débats , ou visualisez le sur deux montages vidéo de cette séance parlementaire :

Amendement BUR _____ Amendement PREEL

Retour à la liste des actualités

SOURCE : SOCIÉTÉ FRANCAISE D ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE

<http://www.sfodf.org> [1]

SFODF (c) 2005. Tout droits réservés.

Links:

[1] <http://www.ucdf.net/index.php?mod=3&site=public&lang=fr>